

Expérience habitat d'un partenariat entre une association et une entreprise

ACTID87 & AEL¹

AEL (Avenir électrique de Limoges) avec l'aide d'ACTID87 (association d'aide à la personne) et coordonné par Autonom'lab ont développé un projet concernant des travaux d'amélioration du logement pour des personnes en perte d'autonomie sur le territoire du limousin. Cette association entre cette entreprise (qui a la base n'avait aucune compétence dans les travaux domotique) et l'association fut un grand succès. Ce rapprochement des deux structures a permis de faciliter le quotidien des personnes en perte d'autonomie par des interventions d'adaptation des lieux de vie aux besoins réels des personnes, durables et à des coûts optimisés.

Partenariat entre AEL et ACTID 87 ²

Porteur du projet : Avenir électrique de Limoges (AEL) et ACTID87 soutenu par Autonom'lab (un service de Conseil au projet peut intervenir à différents moments dans la vie d'un projet et avec différents objectifs)

Le PROJET : Rapprochement de deux structures coordonné par Autonom'lab à travers une charte éthique encadrant des travaux d'amélioration du logement pour des personnes en perte d'autonomie.

Quel impact ? : Une reconnaissance du savoir-faire, de l'éthique et une montée en compétence → pour les deux structures ayant un objectif commun → amélioration du confort

BENEFICES	
Approche d'ACTID 87	Approche d'AEL
<ul style="list-style-type: none">• Solidarité et Participation.• Accompagnement à domicile des usagers.• Principes d'intervention :<ul style="list-style-type: none">- préserver l'autonomie,- professionnaliser les intervenants,- se coordonner avec les partenaires,- garantir les droits de la personne et les protéger,- gérer les réclamations,- accueillir les bénéficiaires et leurs entourages.	<ul style="list-style-type: none">• Personnalisation des réponses : prise en compte de la personne et des aidants dans leurs situations globales.• Accompagnement de la personne dans l'étude des besoins puis dans la prise de possession des lieux après adaptation.• Au sein de la R&D de l'entreprise : tests, expérimentations des solutions installées pour en vérifier la qualité, la durabilité• Recherche de solutions à coûts optimisés.• Développement de partenariats de qualité pour garantir sécurité et fiabilité des matériels installés.• Développement, sur un plan humain en interne, des montées en compétence des personnels autour de ces valeurs.• Création de dynamisme économique autour d'un marché émergent, mais nécessitant une approche éthique

¹ <http://www.promotelec.com/actualites/>

² <http://www.aquitaine-developpement-innovation.com/silver-economie-1.html#.V54KPhJwIqc>

ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS DU PROJET :

En 2012, l'entreprise AEL réalise des travaux d'électricité générale et de domotique dans un logement dédié à une personne tétraplégique, **AEL comprend qu'elle a une carte à jouer** sur ce terrain. De nombreux contacts ont été noués et ont suscité la perspective de nouveaux marchés. Ainsi l'entreprise se rapproche d'ACTID 87, une association d'aide à la personne. Depuis, ACTID 87 met en relation avec AEL ses bénéficiaires en quête d'une adaptation de leur logement.

CIBLES DU PROJET :

Personnes handicapées, seniors et toutes personnes souhaitant équiper un logement avec des solutions domotiques adaptées, permettant de concourir à leur autonomie dans le cadre d'un maintien à domicile

PLANNING GLOBAL DE RÉALISATION :

Diagnostic global en binôme (ACTID 87 / AEL), études techniques, validation des solutions par ACTID 87 et le client, réalisation, livraison et réception du chantier et accompagnement dans l'appropriation des équipements.

Mai 2014 : présentation de ce partenariat à l'appel à projet Promotelec par AEL.

Juin 2014 : groupe de travail issu du Comité éthique d'ACTID 87 pour mettre en place le contenu de la charte éthique.

Septembre 2014 : présentation de la Charte éthique et signature devant les médias.

Echange avec Mr Lambre le 12 juin 2016

Ils ont obtenu un chantier domotique, mais la personne souffrait d'un handicap (tétraplégique). Pour faire face à ce défi il a dû consulter techniquement et il avait besoin également de rencontrer la personne en situation d'handicap afin de comprendre et de recueillir les besoins de la personne. Mais il n'était pas accoutumé à ce genre de chantier. Heureusement et par coïncidence il connaissait la directrice d'ACTID 87 et ainsi il a pris l'initiative de la contacter pour recueillir plus de conseils.

De ce fait AEL et ACTID 87 ont commencé à travailler ensemble ou chacun se donner des conseils à l'autre (ACTID 87 donnés des conseils sur les besoins des personnes handicapées et recensé pour AEL des chantiers de domotique et AEL donné des conseils sur des projets innovants).

Ainsi lorsque la situation semble compliquée (personne en perte d'autonomie) et que l'individu a besoin d'un secteur médical, AEL fait appel à ACTID 87.

Autonom'lab est intervenu pour faire le rapprochement entre ses deux structures car ils ne savaient pas comment communiquer en interne (expliquer aux employés la relation avec l'association et pourquoi on travaille avec eux et de ce qu'il voulait faire) et en externe (expliquer les projets entre les deux structures)

Cet organisme va donc permettre d'aider à faire le rapprochement, à communiquer auprès des salariés et à aider également à établir une charte éthique (elle va permettre de mieux communiquer

C'est AEL qui est allé voire Autonom'lab par ses propres moyens en faisant des recherches.

Promotelec est un acteur qui a lancé un concours à projet innovant sur le maintien à domicile dont AEL a décidé d'y participer (ils ont gagné)

L'unique problème de ce partenariat concerne le financement. En effet c'est ACTID 87 qui s'en charge mais lors d'une situation d'urgence (cout et devis d'un projet normal ce fait en 3 semaines) mais l'attente de recevoir la subvention peut prendre 9 à 12 mois et la situation de la personne en perte d'autonomie peut s'aggraver.